



## CONDITIONS DE PAIEMENTS

### - Paiement différé avec prélèvement par mandat SEPA (à privilégier)

Solution fiable, rapide et efficace sans minimum de facturation imposé.

Le prélèvement aura lieu le 15 du mois suivant la période de facturation.

### - Paiement différé sans prélèvement SEPA

Vous pourrez bénéficier de ce mode de règlement uniquement si vous réalisez régulièrement plus de 500 euros HT par mois de facturation.

Vous devrez régler à réception de la facture soit par carte bleue en ligne, chèque ou virement en précisant le numéro de facture afin d'éviter toutes relances injustifiées. Sans référence votre virement pourrait être rejeté.

### - autres paiements

Si vous souhaitez acquitter le paiement de vos factures à nos guichets, vous pourrez procéder au règlement de celles-ci par carte bleue ou par espèces.

Attention : en cas de paiement par virement vous devrez joindre à vos dossiers la preuve de virement et mettre en référence « CLV/[produit et/ou pays] ».

En cas de virement non identifiable par nos services comptables vos prestations ne seront pas délivrées. Une facture acquittée vous sera envoyée à réception du paiement.

**Pour obtenir plus d'informations quant à ces modes de paiement, merci de contacter le service des CLV à [clv@cci-paris-idf.fr](mailto:clv@cci-paris-idf.fr)**

TARIFS 2024	
PRODUITS	prix en €
Certificat de matières premières CMUP 10 jours	200
Certificat de matières premières CMUP 5 jours	250
Certificat de matières premières CMUP 3 jours	300
CLV médicament 10 jours	100
CLV médicament 5 jours	175
CLV médicament 3 jours	250
CLV médicament 1 jour	350 (1)
CLV OMS CPP 10 jours	200
CLV OMS CPP 5 jours	275
CLV OMS CPP 3 jours	300
CLV OMS CPP 1 jour	350 (1)
CLV Dispositifs médicaux 10 jours *	100
CLV Dispositifs médicaux 5 jours *	175
CLV Dispositifs médicaux 3 jours *	250
CLV Dispositifs médicaux 1 jour *	350 (1)

(1) sous réserve d'acceptation, veuillez nous contacter avant d'envoyer votre demande

\* de 1 à 10 exemplaires identiques (même dispositif médical)